

Questions orales

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles—du—Golfe, Réf.): Monsieur le Président, nous avons appris aujourd'hui que des diplomates et des agents fédéraux craignent énormément que les Casques bleus canadiens ne deviennent les cibles des factions qui s'affrontent en Bosnie et en Croatie.

Ils estiment que les soldats canadiens sont envoyés dans l'une des zones les plus dangereuses au moment même où les tensions montent et où les combats s'intensifient.

● (1125)

Étant donné que la sécurité de nos Casques bleus inquiète le gouvernement, pourquoi envoyons-nous d'autres troupes en Bosnie et en Croatie?

M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, le député sait fort bien que de nombreux scénarios peuvent se dérouler au cours des missions de maintien de la paix, surtout lorsque les Casques bleus sont appelés à accomplir des tâches extrêmement variées, comme c'est le cas en Croatie et en Bosnie.

Le député sait aussi que les Forces canadiennes ont un certain nombre de plans de contingence pour parer à toute éventualité. Nous sommes prêts. Nous avons des plans de contingence. Le député n'est pas sans savoir qu'il serait inopportun de divulguer ces plans à la Chambre des communes. Je vois que le député fait signe que oui, monsieur le Président.

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles—du—Golfe, Réf.): Monsieur le Président, la façon improvisée dont le gouvernement aborde la question du maintien de la paix dans l'ancienne Yougoslavie est inadmissible. Le gouvernement envoie des soldats dans une zone de guerre sans avoir de critères pour déterminer quand leur mission sera accomplie.

Il est rassurant de savoir que les militaires élaborent actuellement des plans d'évacuation secrets, mais ils ne devraient pas avoir à le faire, parce que notre gouvernement ne devrait pas mettre en danger la vie de nos soldats canadiens pour une cause qui nous paraît futile.

Quels critères le gouvernement a-t-il établis pour lui permettre de déterminer le moment où il devra retirer les troupes canadiennes?

M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, le député pourrait peut-être discuter de la question avec le député d'Esquimalt—Juan de Fuca, qui a voté en faveur de la participation de nos troupes à la mission en Yougoslavie. Cela pourra l'éclairer sur notre position.

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles—du—Golfe, Réf.): On ne nous a pas encore dit quels critères sont utilisés, monsieur le Président.

La dernière fois que le gouvernement a renouvelé le mandat de nos troupes en ex-Yougoslavie, le ministre a affirmé qu'il recon-

sidérerait cette décision si la situation sur le terrain changeait. La situation a changé. Des soldats canadiens ont été pris en otages et le ministre avait les mains liées. Loin de tirer des leçons du passé, le gouvernement répète les mêmes erreurs.

Lord Owen a raison. Nos Casques bleus sont les meilleurs au monde. Le gouvernement ne devrait pas mettre leur vie en péril. Le gouvernement reconsidérera-t-il sa décision et acceptera-t-il de retirer les troupes canadiennes pendant qu'il en a la chance?

M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais corriger ce que j'ai dit tout à l'heure. Au cours du débat tenu il y a quelques jours, les députés n'ont pas eu à voter.

Le député d'Esquimalt—Juan de Fuca a prononcé un discours éloquent au cours duquel il a expliqué pourquoi lui, un membre du tiers parti, appuyait le renouvellement du mandat de nos troupes qui, à l'instar des soldats des 34 autres pays membres des Nations Unies, continueront d'assumer leurs fonctions, même dans des conditions plus difficiles.

Nous n'abandonnons pas lorsque la situation se corse.

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. René Laurin (Joliette, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Nous apprenions ce matin que cinq Airbus, acquis de Canadian International au coût de 250 millions de dollars en 1992 par le gouvernement canadien, sont cloués au sol onze mois par année, alors qu'au même moment, le gouvernement accorde à cette même compagnie, un contrat de 45 millions de dollars par année pour transporter les militaires.

Comment le ministre peut-il accepter un tel gaspillage et, en même temps, frapper de plein fouet les plus démunis en sabrant cette année 307 millions de dollars dans le budget du logement social et plus de 6 milliards de dollars dans l'assurance-chômage au cours des deux derniers budgets?

[Traduction]

M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, je comprends que le député pose cette question, mais les Forces canadiennes ne peuvent se permettre d'acheter des avions servant à la fois au transport stratégique et au mouvement ordinaire des troupes.

Il faut choisir entre utiliser l'Airbus pour le transport stratégique et recourir à la sous-traitance pour les vols administratifs ou l'inverse.

Le député ignore peut-être qu'en situation de crise, nous ne pouvons nous fier à l'aviation commerciale pour le transport stratégique. Nous avons décidé d'utiliser l'Airbus pour le transport stratégique, l'aide humanitaire et pour des opérations urgentes prévues dans les plans de contingence.